

# Projet agrivoltaïque de Livers-Cazelles (81)

## Bulletin d'information n° 2 – Février 2022

ABO Wind travaille depuis environ 1 an à l'élaboration d'un projet agrivoltaïque sur la commune de Livers-Cazelles. Ce second bulletin d'information a pour objectif de renseigner sur l'état d'avancement du dossier et les premiers résultats des études. Ces dernières ont permis d'envisager un premier scénario d'implantation sur la zone d'étude globale. Au vu de ces avancées, ABO Wind organise à son initiative une concertation préalable volontaire afin d'informer le public et solliciter sa participation, en amont du dépôt de la demande de permis de construire.

## Concertation préalable volontaire du lundi 14 février au lundi 28 février 2022 inclus !

Cette procédure a pour objectif de recueillir les observations du public portant sur les objectifs et caractéristiques principales du projet ; l'aperçu des incidences potentielles du projet sur l'environnement et la mention des solutions alternatives envisagées.

**Pendant toute la durée de la concertation, conformément à l'article R.121-20 du code de l'environnement, un dossier de concertation sera disponible pour consultation :**

- En mairie de Livers-Cazelles pendant les heures et jours habituels d'ouverture au public ;
- Dans la version électronique téléchargeable sur la page internet du projet :  
<https://www.abo-wind.com/fr/la-societe/a-propos-abo-wind/nos-projets/livers-cazelles.html>

### Permanences publiques d'information sur rendez-vous

Afin de vous présenter le contenu du dossier de concertation et de répondre à vos questions éventuelles, des permanences publiques seront assurées par le responsable du projet en mairie de Livers-Cazelles.



Plusieurs créneaux vous seront proposés aux dates suivantes :

- **Mardi 15 février entre 11h et 14h**
- **Mardi 15 février entre 17h et 20h**
- **Mercredi 16 février entre 15h et 18h**

**Merci de vous inscrire auprès du responsable de projet par e-mail ou téléphone (06 45 28 75 42 - [axel.isnardon@abo-wind.fr](mailto:axel.isnardon@abo-wind.fr)), avant le 11 février 2022.**

*Dans le contexte sanitaire actuel, nous veillerons à respecter les préconisations gouvernementales en place afin de nous protéger les uns les autres : présentation du pass sanitaire, respect des gestes barrières.*

### Des observations et propositions pourront être adressées :

- par écrit sur le registre ouvert à la mairie de Livers-Cazelles (annexe du dossier de concertation) ;
- par correspondance à l'adresse suivante :  
ABO Wind – 2 rue du Libre Échange – CS95893 – 31506 TOULOUSE Cedex 5 ;
- par voie électronique, à l'adresse suivante : [axel.isnardon@abo-wind.fr](mailto:axel.isnardon@abo-wind.fr)

### A l'issue de la concertation :

- Le responsable du projet d'ABO Wind recueillera les observations formulées.
- Le bilan de cette concertation sera rendu public. Il sera disponible en mairie de Livers-Cazelles ainsi que dans sa version électronique téléchargeable sur la page internet du projet pendant deux mois.
- Le maître d'ouvrage indiquera les mesures qui seront prises pour répondre aux enseignements tirés de la concertation.



## Printemps – Été 2021

- Rencontre des élus.
- Étude : faune – flore – milieux naturels.
- Consultations des services de l'État et de la chambre d'agriculture.

## Automne – hiver 2021-2022

- Dimensionnement du projet.
- Étude paysagère.
- Étude d'impact.
- Étude préalable agricole.
- Concertation préalable.

Les dates suivantes sont prévisionnelles et peuvent être amenées à évoluer.

## 2022

- Finalisation de l'étude d'impact.
- Dépôt du dossier de permis de construire.

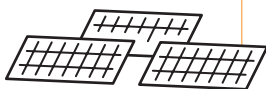
## 2022 - 2023

- Instruction du dossier.
- Enquête publique.
- Financement du projet.

## 2024

- Construction du parc.
- Raccordement.
- Mise en service.
- Début de l'activité agricole.

Un parc photovoltaïque a une durée de vie de 30 ans environ. Le démantèlement et recyclage des installations sont prévus en fin d'exploitation.



## Les premiers résultats des études

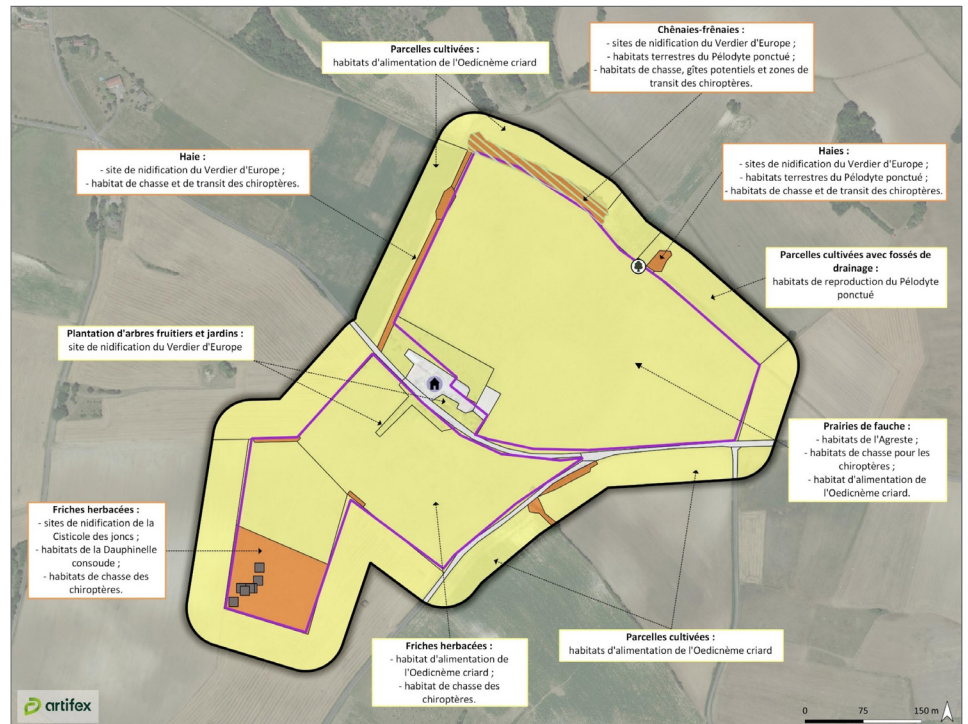
L'étude d'impact sur l'environnement, dont les modalités et objectifs ont été détaillés dans le 1<sup>er</sup> bulletin d'information (juillet 2021, téléchargeable sur la page internet du projet), est en cours de réalisation pour le projet agrivoltaïque de Livers-Cazelles.

A ce stade, le diagnostic de l'état initial environnemental a été réalisé et la réflexion sur les mesures visant à éviter, réduire et compenser les éventuels impacts sont en cours de finalisation. L'étude paysagère et l'étude préalable agricole sont en cours.

### Etude : Faune – Flore – Milieux naturels

Les études environnementales permettent de faire évoluer les scénarios d'implantation afin de choisir la solution qui concilie le mieux le projet photovoltaïque avec la préservation de l'environnement.

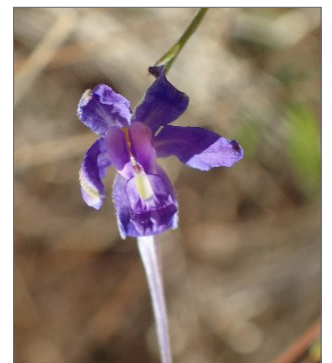
### Cartes des enjeux habitats naturels/ habitats espèces :



Éléments fonctionnels pour les chiroptères	
■ Site d'étude	Niveau d'attractivité des arbres à cavités inventoriés (gîtes arboricoles)
■ Aire d'étude immédiate (50 m)	● Faible
<b>Enjeux écologiques</b>	Niveau d'attractivité sectoriels des boisements (gîtes arboricoles)
■ Exceptionnel	■ Faible
■ Très fort	Niveau d'attractivité des gîtes anthropiques
■ Fort	■ Favorable
■ Modéré	
■ Faible	
<b>Espèce floristique patrimoniale</b>	
■ Dauphinelle consoude (Delphinium consolida subsp. consolida)	

La partie en orange au sud-ouest est caractérisée par des friches herbacées qui présentent des enjeux de conservation assez forts de par la présence d'une espèce floristique à enjeu : la Dauphinelle Consoude.

Les milieux ouverts constituent notamment des territoires de chasse pour l'avifaune (oiseaux et rapaces). Les quelques éléments boisés, en périphérie de la zone, constituent des lieux de refuge, de reproduction et d'alimentation pour la faune locale. Enfin, les haies offrent des territoires de chasse et de transit pour les chauves-souris.



Dauphinelle Consoude

Des mesures visant à éviter, réduire et compenser les éventuels impacts sont en cours de finalisation.



## Étude paysagère (en cours)

Elle contribue à donner forme au projet selon les caractéristiques et les enjeux du territoire. Elle se réalise à trois échelles :

### Aire d'étude éloignée

(rayon de 5 km autour du projet en élargissant à Cordes-sur-Ciel)

Avec ses collines et couverts boisés denses, l'ensemble territorial de l'aire d'étude éloignée donne des vues très restreintes vers le projet. Cette zone est aussi constituée d'un site inscrit, la zone paysagère de Cordes-sur-Ciel. Le site est retranché derrière des rideaux arborés et des vallonnements. Les vues vers le projet sont donc impossibles depuis Cordes-sur-Ciel.

### Aire d'étude rapprochée

(rayon de 2 km autour du projet)

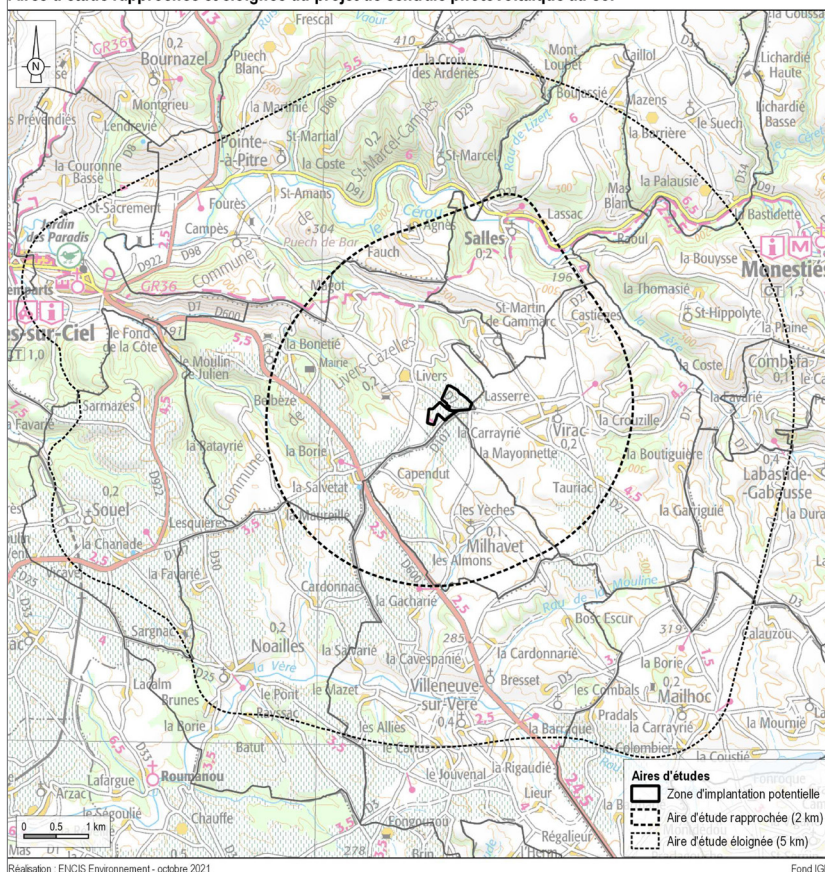
L'aire d'étude rapprochée est constituée de plaines pâturées autour desquelles se décline une succession de micro-vallonements densément végétalisés qui occultent les vues.

### Aire d'étude immédiate

(rayon de 50 mètres autour du projet)

Dans l'aire d'étude immédiate, des vues sont possibles sur le projet depuis les routes adjacentes. Le projet agricole conçu constituera un masque visuel.

### Aires d'étude rapprochée et éloignée du projet de centrale photovoltaïque au sol



Le volet paysager a pour objectif d'insérer au mieux le parc agrivoltaïque dans son environnement, et prévoit notamment la réalisation de photomontages.

## Étude préalable agricole (en cours)

C'est une réflexion qui vise à apprécier les conséquences d'un projet sur l'économie agricole du territoire concerné pour tenter d'en éviter, réduire ou compenser les impacts.

L'analyse de l'état initial de l'économie agricole territoriale est en voie d'achèvement. Le propriétaire souhaite installer une production agricole sur ses terrains en exploitant de la mûre sauvage, de la lavande ainsi que de l'immortel, le tout associé à une production d'énergie renouvelable.

Le dimensionnement du projet de co-activité agricole et de production d'énergie renouvelable valorisera un site actuellement en prairies de fauche non exploitées. Le projet s'inscrit dans une volonté de l'exploitant de créer une dynamique et des synergies au niveau du territoire local via un projet novateur. Les nouvelles cultures permettront d'exploiter en agriculture des parcelles qui ne le sont pas actuellement et de venir renforcer le dynamisme des filières associées et de l'emploi.

À partir de l'état initial, l'étude mesurera les effets économiques et financiers du projet de conversion sur l'économie agricole locale. Si des impacts résiduels demeurent, c'est-à-dire que tous n'auront pu être évités ou réduits, des mesures de compensation collective, factuelles et chiffrées seront proposées pour consolider l'économie agricole du territoire, avec des modalités de mise en œuvre et un calendrier.





## Le 1<sup>er</sup> scénario d'implantation potentielle

Une zone d'étude d'environ 18 ha été retenue au départ pour identifier les différents enjeux environnementaux, paysagers et agricoles du territoire. Au regard des états initiaux reçus, un premier scénario d'implantation non définitif est proposé. Il respecte une volonté d'esthétisme, basée sur un plan initial réalisé par un architecte.

La première hypothèse concernant le volet agricole se décline comme suit :

- Les inter-rangées seront cultivées avec de la lavande.
- Mûre sauvage sera sur les parties Est des rangées.
- L'immortel sera sur les parties Ouest des rangées.



### Caractéristiques principales :

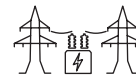


Surface de la zone d'étude  
initiale :  
**Env. 18 ha**



Surface occupée par le projet :  
**16,3 ha**

Puissance du parc :  
**Env. 12 MWc**



Estimation annuelle de la  
production :  
**Env. 17 GWh**

Nombre de personnes  
alimentées en électricité  
renouvelable\*:  
**Env. 7 600**



*\*Consommation moyenne en France,  
tous types de logements et chauffages  
confondus (Calcul sur la base de données  
croisées INSEE / CRE / RTE)*

## ABO Wind en France

Fondé en 1996 en Allemagne, le groupe ABO Wind est l'un des développeurs de projets d'énergies renouvelables les plus expérimentés en Europe.

En 2002 a été créée la filiale française avec aujourd'hui une équipe multidisciplinaire de près de 150 personnes et des bureaux à Toulouse, Lyon, Nantes, et Orléans.

Le développement de projets a permis de raccorder 347 MW pour alimenter jusqu'à 360 000 personnes avec de l'électricité propre.


ABO Wind travaille sur un portefeuille de plus de 1,5 GW de projets éoliens et photovoltaïques en développement en France.



### Contacts

**Responsable du projet**  
Axel Isnardon  
Tél. : 05 34 31 89 67  
axel.isnardon@abo-wind.fr

**Directrice de la communication**  
Cristina Robin  
Tél. : 05 34 31 13 43  
cristina.robin@abo-wind.fr

 [www.abo-wind.com/fr](http://www.abo-wind.com/fr)

 ABO Wind SARL

## Tournés vers le futur